

**www.e-rara.ch**

**Précis historique de l'infanterie légère, de ses fonctions, et de son influence dans la tactique des différents siècles**

**Duhesme, Guillaume Philibert**

**Lyon, 1806**

**ETH-Bibliothek Zürich**

Shelf Mark: Rar 34495

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-74239>

Force, organisation et recrutement de l'infanterie légère.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

que s'il est si long, parce qu'il le maniera avec plus de dextérité et de force.

L'expérience des piques était en faveur des moins longues; et l'on sait qu'à la bataille de Cérisoles, le conseil que donna *Montluc*, de prendre la pique par le milieu pour marcher aux Lansquenets, qui la tenaient par le bout, donna la supériorité au choc de notre infanterie.

Voilà donc comme je pense que le soldat d'infanterie légère devrait être armé, équipé et habillé; et en cela il y a peu de changemens à faire avec les réglemens actuels.

*Force, organisation et recrutement  
de l'infanterie légère.*

Sous Louis XV, on avait le préjugé de croire l'infanterie légère inutile pour les affaires décisives; effectivement on ne savait pas l'employer. J'ai interrogé beaucoup de vieux soldats de la guerre de sept ans; tous m'ont répondu que l'on ne connaissait pas

l'usage de nos tirailleurs dans les grandes actions.

Les écrivains du temps eurent donc raison de se plaindre du trop grand nombre de ces troupes légères, qui ne faisaient qu'engager l'action, et se retiraient souvent à l'écart pendant l'affaire.

Si, comme alors, nos troupes légères ne devaient être comptées que comme hors-d'œuvre dans la disposition générale de l'armée, j'opinerais à les réduire à la plus petite quantité.

Mais elles ont repris, dans nos ordres de bataille, le rang que celles des anciens y tenaient.

Dans l'ordonnance grecque, les peltastes à qui je comparerais nos grenadiers, les archers et les frondeurs, composaient souvent plus que la moitié de l'infanterie d'une armée.

Dans l'ancienne ordonnance légionnaire des Romains, les vélites formaient la cinquième partie des légions.

Dans la nouvelle , il y avait presque autant de cohortes d'infanterie légère que de légionnaires. C'est ce que démontre l'énumération des troupes de la bataille de Pharsale , que j'ai rapportée.

Dans notre état militaire actuel , nous avons pour cent régiment d'infanterie de ligne , trente régimens d'infanterie légère ; c'est à-peu-près le quart : je trouve cette proportion assez juste.

De cette manière , on peut donner à chaque division de huit à neuf bataillons , deux bataillons d'infanterie légère , et en réserver un plus grand nombre pour les avant - gardes et les corps de flanqueurs.

Malgré cela , j'aimerais à voir le rétablissement des compagnies de chasseurs dans les bataillons de ligne. Combien des tirailleurs exercés seraient plus utiles que ceux que l'on fait sortir des rangs au hasard ! Au moins , je recommanderais aux chefs de bien choisir ces détachemens , et sur-tout les officiers.